



CONVOCA TION

Le prochain Conseil Municipal se réunira le

JEUDI 7 JUILLET 2022 À 19H

SALLE D'HONNEUR

(articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

ORDRE DU JOUR

Approbation des procès-verbaux des séances du 14 avril et du 19 mai 2022.

1. **DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**
(Article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ; alinéas 4 et 20)

2. **AFFAIRES GENERALES**
 - 2.1. Commune de Saint-Claude / Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Convention de mise à disposition d'accompagnateurs du Contrat de Réussite Educative
 - 2.2. Point Information Jeunesse
Convention avec Info Jeunesse Jura
 - 2.3. Commune de Saint-Claude / Région Bourgogne Franche-Comté / Cité scolaire du Pré Saint-Sauveur
Convention de mise à disposition du stade de Serger
 - 2.4. Commune de Saint-Claude / ENEDIS
Convention de servitudes pour le passage d'une ligne souterraine sur les parcelles cadastrées 478 AO n° 21, 26, 208, 201 et 214, Parking des Religieuses
 - 2.5. Attribution du marché de travaux de démolition d'un ouvrage existant y compris mise en place d'une passerelle provisoire et reconstruction d'un nouvel ouvrage y compris mise en place d'un itinéraire alternatif
 - 2.6. Marché de fourniture de repas en liaison froide
Attribution du marché

- 2.7. Cession de deux véhicules poids lourds
- 2.8. Ventes diverses lors de manifestation
Tarifs
- 2.9. Succession de Madame CHATEAU Renée
Legs à la Ville de Saint-Claude

3. AFFAIRES FINANCIERES

- 3.1. Modalités de remboursement des prestations du camping
- 3.2. Subvention ordinaire
Delta Club Haut-Jura
- 3.3. Subvention exceptionnelle
Maison des Familles de l'hôpital Minjot à Besançon
- 3.4. Subvention exceptionnelle
Union Locale des Anciens Combattants

4. URBANISME / AFFAIRES FONCIERES

- Dénomination d'une portion de la route départementale n° 146 E1 sur la Commune rattachée de Valfin-lès-Saint-Claude, dans le hameau « Sur la Côte »

5. QUESTIONS ORALES AYANT TRAIT AUX AFFAIRES COMMUNALES

Le Maire,
Jean-Louis MILLET

